

**CANDIDATURE PAR LA VOIE CLASSIQUE HMO NP
PROMOTION 2025/2026 (Hors VAP)
PROCEDURE A SUIVRE**

I/ Formulaire en ligne à compléter :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdv3-cm-4_X94pHYLDVaFKTvucHyhXfajdrbNej6kLBBGhX0Q/viewform?usp=header

II/ Dossier de candidature à déposer sur l'interface Taïga à partir du 21 mai 2025 (Voir document procédure HMO NP 2025 2026).

Lien de connexion pour déposer toutes les pièces à fournir sur l'interface Taïga :

<https://admission.archi.fr>

et suivre les indications ci-dessous :

1/ Dans la liste des écoles, veuillez cliquer sur "*ENSA Toulouse*".

2/ Sur la page qui s'affiche, vous devez cliquer sur "*Créer dossier*" dans la colonne de gauche.

3/ Un menu déroulant s'affiche et vous devez sélectionner la formation intitulée "*HMONP 2025-2026, voie classique*". Celle-ci apparaîtra uniquement durant la période d'ouverture des candidatures.

4/ Cliquez sur "*Sélectionnez cette session*" et vous arrivez sur un formulaire à renseigner. Une fois ce formulaire complété, vous recevrez un numéro de dossier qu'il vous appartiendra de conserver obligatoirement pour pouvoir accéder à votre fiche de candidature.

5/ Pour continuer, veuillez cliquer sur "*N° de dossier*" et compléter le 1er champ avec le numéro qui vous a été attribué, et le 2nd champ avec votre nom de famille tel que vous l'avez renseigné dans le formulaire.

Toutes les pièces à joindre (documents numérotés de 1 à 10) doivent être déposées sur cette interface à l'aide des menus déroulants. Les pièces numériques doivent être nommées en indiquant le nom du document ainsi que votre prénom et nom.

La photo à télécharger doit être sous le format JPG et le poids inférieur à 300 KO. Avant de régler les 38 euros, vérifier que la photo apparaît bien sur Taïga.

Vous pouvez revenir sur l'interface Taïga pour compléter ou modifier votre dossier tant que vous n'avez pas effectué le règlement qui clôturera votre candidature*.

Tout dossier incomplet empêchera l'aboutissement de votre candidature en HMONP.

***ATTENTION : Le paiement des frais de dossier (38 €), clôture automatiquement votre candidature. Ce règlement est donc à effectuer lorsque vous avez déposé tous les documents demandés sur la plateforme Taïga et numérotés de 1 à 10.**